

PRIVILÈGES ET ÉLECTIONS

MOTION VISANT À L'ADOPTION DU TROISIÈME
RAPPORT DU COMITÉ PERMANENT

M. MacGuigan (Windsor-Walkerville): Monsieur l'Orateur, si la Chambre est unanime, je propose, au nom de M. Laflamme, appuyé par M. Forest:

Que le troisième rapport du comité permanent des privilèges et des élections soit adopté.

[Français]

M. Gustave Blouin (Manicouagan): Monsieur l'Orateur, maintenant que le rapport du comité permanent des privilèges et élections a été déposé à la Chambre et que l'heure de la vérité a sonné, il va sans dire que je suis très heureux des témoignages qui ont été apportés au sein du comité permanent des privilèges et élections et du rapport qui a suivi. Ce rapport démontre clairement que les accusations portées contre moi le 10 décembre dernier par l'honorable député de Saint-Jean-Est (M. McGrath) et qui sont consignées à la page 3734 du compte rendu officiel des débats de la Chambre étaient entièrement fausses et dénuées de tout fondement.

Ces accusations de la plus haute gravité...

[Traduction]

M. McGrath: Monsieur l'Orateur, je pose la question de privilège.

[Français]

M. l'Orateur suppléant (M. Béchard): A l'ordre. L'honorable député de Saint-Jean-Est pose la question de privilège.

[Traduction]

Le député de Saint-Jean-Est (M. McGrath) pose la question de privilège.

M. McGrath: Je regrette d'interrompre le député, mais je veux déclarer qu'à aucun moment je n'ai lancé d'accusation contre lui.

Des voix: Oh, oh!

L'hon. M. Macdonald: Maintenant vous vous esquiviez.

[Français]

M. Blouin: Monsieur l'Orateur, ces accusations de la plus haute gravité portaient atteinte non seulement à ma probité personnelle, mais aussi à mon honneur de député. On se rendra compte de la gravité de ces accusations en prenant connaissance des remarques faites par plusieurs autres députés à la suite des accusations de l'honorable député de Saint-Jean-Est.

Le député de Calgary-Nord (M. Woolliams) disait, et je cite:

La situation actuelle touche à la dictature et constitue un danger pour la démocratie et en sapera les bases.

Le député d'Edmonton-Ouest (M. Lambert),—ce grand expert—voulant s'assurer que l'Orateur ne prendrait pas ses propos à la légère, disait, et je cite:

Il s'agit d'une omission délibérée d'une résolution adoptée par ce comité.

Vous voudrez bien en prendre note, monsieur l'Orateur.

Le député d'York-Sud (M. Lewis)—je regrette qu'il ne soit pas à son siège maintenant—ce grand défenseur des droits de l'homme, s'est arrogé le droit d'aller encore plus loin dans ses accusations de malhonnêteté à mon endroit.

Monsieur l'Orateur, ces accusations ont été lancées ici même dans cette enceinte. Une enquête approfondie vient d'être faite à ce sujet et elle a démontré clairement que ces accusations étaient mensongères et malhonnêtes.

Tous les députés qui ont participé au débat sur la question de privilège du député de Saint-Jean-Est se sont-ils souciés, en agissant ainsi, du tort immense qu'ils me causeraient et qu'ils causeraient à l'honneur de la Chambre? Le moins que l'on puisse dire, c'est qu'ils ont agi d'une façon honteuse et irresponsable. (Applaudissements)

Ils savaient fort bien, monsieur l'Orateur, que ces déclarations malhonnêtes seraient diffusées dans toute la presse canadienne, à grand renfort de machettes.

Il est à déplorer, dans tout cela, que les délibérations actuelles passeront sous silence dans la presse et qu'on n'en fera sans doute jamais mention dans les manchettes. Après tout, il n'y a rien de scandaleux ou de sensationnel dans les délibérations actuelles, et la réputation d'un simple député importe peu à certains journalistes. Je demanderai donc à ceux qui ont encore le sens de l'honneur de réparer le tort qu'ils m'ont causé en utilisant le même espace, dans leur journal, pour présenter les faits au sujet de cette affaire. (Applaudissements)

Monsieur l'Orateur, on a porté atteinte à l'honneur de cette enceinte pour des fins politiques et partisans. J'ai hâte de savoir ce que feront les députés qui ont lancé de telles accusations en vue de réparer le tort qu'ils m'ont causé.